

9

18 juillet 1961

1399/Req.

Requête.

TRANSMIS pour compétence à Monsieur
le Ministre de la Justice à KIGALI,
la requête émanant des prisonniers
d'Astrida.

Kigali, le 18 juillet 61
Le Ministre
J.B. RWASIBO,

Astrida, le 11 juillet 1961

Monsieur le Président de la République Rwandaise.

Monsieur le Premier Ministre de l'Etat
Rwandais.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur du Rwanda

Monsieur le Ministre de la Justice.

Messieurs,

Poussé par le chagrin, nous nous excusons
avant tout ; ne jugez ni l'écriture ni le papier mais nous vous
prions de comprendre le fond ; nous n'avons aucun autre moyen.
Nous avions demandé du beau papier au Commissaire, et nous les
a passés. Après avoir mis en net notre texte, nos lettres lui
ont été présentées, ayant lu le contenu, il nous a tellement chif-
fonné en public disant que nos questions devaient être posé unique-
ment à lui seul et pas à un autre. C'étaient des questions pré-
paraient par tous les détenus concernant spécialement l'intérêt
de notre parti politique PAMUKUTU par rapport aux élections prochai-
nes. Une seconde visait notre élargissement au moins provisoire.
Nous parlions des affaires communales et familiales laissées sans
quelqu'un pour les garder en bon état et prendre soin d'elles...
Nous venons de passer deux mois en boîte sans avoir perdu le procès
nous nous demandons le pourquoi de notre condamnation injuste.
S'il s'agit de plaider pourquoi ne pas nous laisser palabrer ve-
nant de chez nous ? Il y a des Bourgmestres qui ont commis des
fautes condamnables, mais ils sont admis de palabrer venant de leurs
communes, mais nous autres qui n'avons ni tué ni brûler, ni pillé
ni dévoté, sommes traités de telle façon ? Voilà, ce que nous avon

... / ...

entamé et envisagé pour aboutir aux biens communs de notre Rwanda vaquant, commence à marcher à reculons, surtout la commune Kibare qui jadis était brillante, sa clarté commence à s'éteindre m'écrivent les conseillers.

Rien n'est plus fâcheux que de laisser un travail commencé et laissé sans lendemain !! Que voulez-vous que la population qui voit leur chef maltraité soit calme, si celui-ci est calomnié. Naturellement les umaristes dansent, pour eux c'est une fête. Nous vous prions de penser à nous, et transmettre notre lettre au conseil supérieur du Pays et à l'Administrateur de Kibungu ainsi qu'au s/Préfet KAMONYO.

Nous espérons une réponse favorable.

sé/BAHUTIRAHU François

sé/MWUMVANEZA A.

Astrida le 9 juillet 1961

TRANSMIS copie pour information à :
Monsieur le Président du Conseil Supérieur
du Pays à KIGALI.

Messieurs les Députés du Conseil S. du Pays

A Monsieur le Procureur du Parquet du
Rwanda à Astrida.

Sous couvert du Commissaire du Parquet
à Astrida.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre
les points suivants :

1° Nous savons que les élections sont
proches, et que tout Munyarwanda capable doit passer les
élections.

2° Nous avons appris en outre que les
prisonniers spécialement les détenus, seront libérés avant
le suffrage universel prochain, car il s'agit d'un concours
politique, mais nous remarquons que les jours préparatifs
tendent vers la fin.

3° On dit en outre, que lors qu'on a pas
encore perdu son procès on est pas prisonnier, mais il nous
semble que les paroles ne correspondent pas aux actions !!!

4° Il nous paraît que nous sommes devenus
des condamnés, alors que nous n'avons pas encore perdu !!!

5° Les élections sont-elles pour nous
aussi ou nous en sommes exclus ?

6° Ceux qui peuvent être admis d'aller
élire, ne serait-il pas bon qu'ils aient assez de temps pour
se préparer sérieusement.

7° Parmi nous, il y a des Bourgmestres
et conseillers communaux, et beaucoup d'autres qui viennent
de passer des mois et des mois en boîte, et leurs jugements
ne sont pas encore rendus, pourquoi ne pas les tolérer d'aller
élire ? Nous sommes dans l'attente d'une réponse que nous
supposons favorable de votre part.

... /./.

Daignez agréer, Messieurs, l'assurance
de notre considération bien distinguée.

Nous les souffrants de la prison KARUBANDA

Veillez nous excuser celle-ci n'est
qu'un brouillon, ce qui était mis au clair, a été déchiré et
nous n'avions plus d'autres feuilles convenables ; pas d'autres
moyens.